



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 06 JUIN 2016

Ligne à grande vitesse : le décret a été publié

TRANSPORTS

La déclaration d'utilité publique de la LGV entre Bordeaux, Toulouse et Dax a été publiée hier au « Journal officiel »

Elle était annoncée dès vendredi dans nos colonnes par le Landais Alain Vidalies, le secrétaire d'État aux Transports. Elle n'a pas trainé. La publication au « Journal officiel » du décret déclarant d'utilité publique (DUP) les travaux de la ligne à grande vitesse (LGV) entre Bordeaux et Dax et Bordeaux et Toulouse est intervenue hier.

C'est une étape importante pour ce projet très contesté, qui consisterait à construire 327 km de ligne nouvelle destinée à la seule circulation des TGV sur un tronçon commun de 55 km au sud de Bordeaux, avec deux

S'il déclare les travaux « urgents », le décret ne supprime pas tous les obstacles

branches séparées partant ensuite l'une vers Toulouse, l'autre vers Dax. Le projet pèse plus de 8,3 milliards d'euros et son financement reste pour l'heure une énigme.

Son intérêt socio-économique et son impact environnemental font débat. L'enquête publique a été couronnée par un avis défavorable en mars 2015. Le gouvernement, poussé par les grands élus de la région, s'est assis sur cet avis consultatif en signant la DUP. L'État prévoit une mise en service de la ligne en 2024 à Toulouse et en 2027 à Dax.

Les opposants pas désarmés

S'il déclare les travaux « urgents », le décret ne supprime pas tous les obstacles, loin de là. Des recours contentieux vont maintenant pleuvoir au Conseil d'État pour tenter de faire an-



Alain Vidalies, secrétaire d'État aux Transports. PH. P. BATS

nuler la DUP. C'est loin d'être un détail, la DUP de la ligne à grande vitesse entre Poitiers et Limoges ayant été annulée par ce biais à la mi-avril. Il est vrai que ce dernier projet de liaison ferroviaire, massacré par la Cour des comptes dans son rapport de 2014 sur la grande vitesse ferroviaire, relevait du fait du prince le plus baroque.

Dans le même rapport, la Cour des comptes avait émis de sérieuses réserves sur la LGV Bordeaux-Toulouse-Dax, relevant que ce projet avait été repêché par la grâce du plan de financement acrobatique de la ligne (actuellement en construction) Tours-Bordeaux : les collectivités locales de Midi-Pyrénées ayant été sollicitées dans ce cadre, il n'était plus possible de repousser Bordeaux-Toulouse aux calendes grecques.

L'avenir dira si ce nouveau triangle ferroviaire surmonte son difficile accouchement. Il est censé traverser 56 communes, dont 19 en Gironde, 16 dans le Lot-et-Garonne et 10 dans les Landes. Les sorties sud de Bordeaux et nord de Toulouse font l'objet de DUP séparées.

Jean-Denis Renard

Les Romanes : les communes peuvent s'engager jusqu'à mercredi

CHARENTE Les Romanes succéderont donc aux Nuits romanes du 1^{er} juillet au 25 août (« Sud Ouest » de samedi). Pour l'instant, 15 dates sont actées aux quatre coins du département. Certaines communes hésitent encore. Elles ont encore jusqu'à mercredi pour se positionner ; « après, ce sera difficile », témoigne Jean-François Dauré, conseiller régional et président de Grand Angoulême, moteur dans la renaissance de cette manifestation culturelle destinée à mettre en valeur « les trésors de Charente ».

Un interlocuteur unique pour l'aide à domicile

COGNAÇAIS L'association familiale veut s'allier avec des spécialistes de la santé et de la famille

Le créneau de l'aide à domicile est lourd d'enjeux dans un territoire vieillissant, à dominante rurale. L'association familiale de Cognac, qui tenait son assemblée générale vendredi, joue une nouvelle carte de développement. « On voudrait articuler soin et aide à domicile, de façon plus intégrée, pour que les usagers n'aient à s'adresser qu'à un seul interlocuteur », expose la directrice, Isabelle Bobe. La structure travaille sur cette piste avec La Mutualité, autrement connue sous le nom Santé-Services, un acteur majeur de la santé en Charente.

Même démarche vis-à-vis de l'aide à la famille. « On s'est rapproché de l'association A Domicile 16, avec laquelle nous avons des liens anciens, pour trouver des complémentarités et optimiser nos services. Eux interviennent sur des problématiques éducatives ou sur la protection de la jeunesse », décrit Isabelle Bobe.

« Paupérisation des familles »
L'association familiale, qui a fêté ses 70 ans en 2015, continue de « grignoter » le terrain pour coller aux limites de la future communauté d'agglomération de Cognac. « On s'est notamment bien développé sur le territoire de Jarnac et de la Grande Champagne. Le changement d'implantation, avec une antenne en centre-ville de Jarnac, place

Balloir, a favorisé notre visibilité », observe Isabelle Bobe.

L'idée est de pouvoir s'aligner sur un partenaire unique, l'Agglo. Aujourd'hui, les financements sont hétérogènes, ce qui complique la vie, notamment pour le dispositif de garde à domicile à des horaires atypiques. Avec 6 000 heures assurées pour une cinquantaine de familles en 2015, il stagne, alors que les besoins sont très importants. L'objectif est de permettre un retour à l'emploi à des mères isolées, en situation délicate. « On constate une précarisation du marché de l'emploi, avec des contrats plus courts. Il y a aussi une paupérisation des familles, parfois en dessous du seuil de pauvreté », pointe la directrice. Le projet a été retenu dans le cadre du Défi Cognac, un programme visant à fluidifier l'emploi dans la filière viticole. Mais il coûte cher et implique de vrais choix politiques.

En 2015, l'activité globale a progressé de 5,38 %, avec 167 salariés et 799 bénéficiaires pour la partie prestataire, 251 salariés et 493 personnes aidées pour le volet mandataire. Dans son essor, l'association familiale dit vouloir maintenir la relation de proximité. Elle va bientôt refaire son accueil, rue Aristide-Briand. Il deviendra accessible aux personnes handicapées, ce qui n'est pas du luxe étant donné le public touché.
Philippe Ménard



La présidente Marie-Josée Blanchard et Isabelle Bobe préparent la rénovation du siège de l'association à Cognac. PHOTO R.L.M.

Le trafic angoumois s'érode

CHEMIN DE FER Le nombre de passagers s'érode en gare d'Angoulême. La faute aux travaux en cours

Étendant à l'ex-Poitou-Charentes un mode de fonctionnement précédemment en vigueur en Aquitaine, le Conseil régional a décidé de convier les usagers de ses trains express régionaux (TER) aux réunions de ses comités de ligne. Quelques représentants des usagers se sont donc retrouvés mercredi soir à Poitiers aux côtés des élus, fonctionnaires et syndicalistes qui participaient déjà à ces comités.

La réunion poitevine, présidée par le conseiller régional William Jacquillard, concernait la ligne Tours-Poitiers-Angoulême, qui représente 20 % du trafic TER de l'ensemble de la région.

Si, pour la première fois depuis quinze ans, le trafic ferroviaire, et donc le trafic TER, enregistre un léger tassement en 2015 (-2 %), l'érosion est plus sensible en gare d'Angoulême, où la baisse de fréquentation des TER est de 5 %, alors que, paradoxalement, dans les petites gares intermédiaires de Charente



5 % de passagers en moins pour les TER à Angoulême. PHOTO J.K.

et de la Vienne, le trafic se maintient voire progresse légèrement.

Les travaux en cours en gare d'Angoulême expliquent sans doute en grande partie cette désaffection. Les représentants des usagers déplorent la difficulté pour se garer. La fin de l'aménagement du pôle multimodal, avec la pose de la future passerelle donnant accès à un parking de 300-places, devrait permettre d'inverser la tendance. Mais cette passerelle, prévue pour 2016, ne sera pas installée, au mieux, avant 2018.

Faute de pouvoir accélérer les

choses, la Région va s'efforcer d'améliorer le service rendu par les TER entre Angoulême et Poitiers. À partir de juillet 2017, avec la mise en service de la LGV, les TER devraient permettre de meilleures correspondances avec les TGV dans les deux villes. Par ailleurs, la Région négocie activement avec la SNCF pour que les abonnés TER puissent mieux bénéficier qu'actuellement de l'accès à moindre coût à certains TGV, ce qui améliorerait considérablement la fréquence des dessertes entre les deux villes.

Vincent Buche

Le tir à l'arc trouve sa cible

SPORT Nomade depuis dix ans, la Première compagnie d'archers de Cognac se stabilise enfin à Boutiers-Saint-Trojan

PHILIPPE MÉNARD

Voilà un investissement bien moins lourd qu'un centre aquatique ! Grand-Cognac aura injecté 25 000 € (hors taxe) pour transformer l'ancien terrain de football de Boutiers-Saint-Trojan, inusité, en site de tir à l'arc. Une clôture, un pas de tir en béton, une butte de protection, au fond, et le tour était joué.

Avant de se poser là, depuis le 1^{er} avril, la Première compagnie d'archers de Cognac aura dû mettre à l'épreuve la patience que cultive son sport. Voilà près de dix ans qu'elle est « brinquebalée », comme l'a appelé le président de Grand-Cognac, Michel Gourinchas, lors de l'inauguration officielle, samedi.

Terrains squattés

Pour la saison en salle, pas de souci, le club est bien loti avec le gymnase de la rue Plumejeau. Pour le tir en extérieur, il disposait d'un espace de plus de 100 mètres à Châteaubernard, près de la rue de l'Anissérie, qui a été raboté à 70 puis 50 mètres suite à des extensions de l'Arche et



Les adhérents disposent d'un pas de tir en dur. Les cibles sont distantes de 10 à 70 mètres. PH.M.

de fêter leur 40^e anniversaire, en 2011, les lieux étaient ainsi squattés par un groupe de gens du voyage.

Président de la commission sports de Grand-Cognac, Romuald Carry s'était engagé à trouver une solution. Elle est apparue avec ce terrain à Boutiers. Ce dernier restera accessible pour les événements festifs, souligne le maire, Philippe Nifenecker. En contrepartie, une initiation au tir à l'arc sera aussi offerte aux écoliers, dans le cadre des activi-

tés périscolaires. Présidente depuis 2007, Françoise Meynard-Delage espère que cet outil permettra au club, fort de 58 licenciés aujourd'hui, de grandir. Tout comme le président du comité départemental, Philippe Chauvin. « Le tir à l'arc est un sport fabuleux. Les gens le voient comme un jeu, mais cela demande beaucoup d'abnégation et de préparation pour atteindre des satisfactions personnelles », vante-t-il.

de fêter leur 40^e anniversaire, en 2011, les lieux étaient ainsi squattés par un groupe de gens du voyage. Président de la commission sports de Grand-Cognac, Romuald Carry s'était engagé à trouver une solution. Elle est apparue avec ce terrain à Boutiers. Ce dernier restera accessible pour les événements festifs, souligne le maire, Philippe Nifenecker. En contrepartie, une initiation au tir à l'arc sera aussi offerte aux écoliers, dans le cadre des activi-

tés périscolaires. Présidente depuis 2007, Françoise Meynard-Delage espère que cet outil permettra au club, fort de 58 licenciés aujourd'hui, de grandir. Tout comme le président du comité départemental, Philippe Chauvin. « Le tir à l'arc est un sport fabuleux. Les gens le voient comme un jeu, mais cela demande beaucoup d'abnégation et de préparation pour atteindre des satisfactions personnelles », vante-t-il.

CHÂTEAUBERNARD

Pour briser le handicap

Un service de guidage pour les voitures, une grande banderole, l'automobiliste en transit rue de l'Aniserie ne pouvait pas rater les portes ouvertes de l'Arche vendredi dernier. Cette année, la nouveauté a été d'y associer la fête des amis, un prolongement en soirée autour d'un repas et de la musique. La formule a séduit : 300 convives étaient attendus à table ; les visiteurs sont venus en flot continu tout l'après-midi et ont pu découvrir les nouveautés 2016. L'Arche - structure qui accueille des personnes handicapées - a désormais une boutique mais aussi une repasserie qui se veut pratique pour les particuliers, « déposez votre corbeille dès le matin et récupérez la après le travail ».

Une place dans la société

Parmi les visiteurs, Mélody et Anaïs, les deux jeunes femmes ont fait leur service civique dans la communauté. « On est revenu pour voir tout le monde. Même si on a quitté, on reste ami de l'Arche ». Ginette est venue de sa fille et ses petites filles et a découvert l'Arche par le théâtre : les personnes accueillies s'étaient produites au Castel le jeudi 12 mai dernier.

À l'accueil, Étienne Hériard Dubreuil, directeur de l'Arche à Co-



Mélody et Anaïs, qui ont fait leur service civique à l'Arche, ont découvert lors de cette journée la nouvelle boutique. PHOTO S.B.

gnac regarde volontiers sur ses dix années passées à la tête de la structure : « De plus en plus de gens nous connaissent. On a une vraie place dans la société. Mais il reste du travail surtout pour changer le regard des gens. Le handicap mental fait peur ». Une situation à laquelle est confronté le directeur tous les jours.

L'Arche accueille une dizaine de stagiaires de l'AFPI Insertion Poitou-Charentes qui visent l'obtention de leur Caces (autorisation de conduite chariots automoteurs à conducteur porté). Venir travailler dans les ateliers les oblige à lever une forte appréhension, celle du handicap mental.

Sandra Ballan

CHÂTEAUBERNARD

Pour briser le handicap

Un service de guidage pour les voitures, une grande banderole, l'automobiliste en transit rue de l'Anisserie ne pouvait pas rater les portes ouvertes de l'Arche vendredi dernier. Cette année, la nouveauté a été d'y associer la fête des amis, un prolongement en soirée autour d'un repas et de la musique. La formule a séduit : 300 convives étaient attendus à table ; les visiteurs sont venus en flot continu tout l'après-midi et ont pu découvrir les nouveautés 2016. L'Arche - structure qui accueille des personnes handicapées - a désormais une boutique mais aussi une repasserie qui se veut pratique pour les particuliers, « déposez votre corbeille dès le matin et récupérez la après le travail ».

Une place dans la société

Parmi les visiteurs, Mélody et Anaïs, les deux jeunes femmes ont fait leur service civique dans la communauté. « On est revenu pour voir tout le monde. Même si on a quitté, on reste ami de l'Arche ». Ginette est venue de sa fille et ses petites filles et a découvert l'Arche par le théâtre : les personnes accueillies s'étaient produites au Castel le jeudi 12 mai dernier.

À l'accueil, Étienne Hériard Dubreuil, directeur de l'Arche à Co-



Mélody et Anaïs, qui ont fait leur service civique à l'Arche, ont découvert lors de cette journée la nouvelle boutique. PHOTO S.B.

gnac regarde volontiers sur ses dix années passées à la tête de la structure : « De plus en plus de gens nous connaissent. On a une vraie place dans la société. Mais il reste du travail surtout pour changer le regard des gens. Le handicap mental fait peur ». Une situation à laquelle est confronté le directeur tous les jours.

L'Arche accueille une dizaine de stagiaires de l'AFPI Insertion Poitou-Charentes qui visent l'obtention de leur Caces (autorisation de conduite chariots automoteurs à conducteur porté). Venir travailler dans les ateliers les oblige à lever une forte appréhension, celle du handicap mental.

Sandra Ballan

Entre social et football, la France cale

Une grève des cheminots, «*totale*ment incompréhensible» selon Manuel Valls, mais qui dure, un nouvel appel à la grève dans l'énergie et un préavis des pilotes d'Air France: alors que l'Euro de foot démarre vendredi, la semaine s'annonce encore périlleuse sur le front social pour le gouvernement.

Coincé entre opposition à la loi travail et des revendications plus catégorielles, l'exécutif a multiplié les gages, au cas par cas, mais refuse de plier sur le texte de la ministre Myriam El Khomri. En face, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, UNL et FIDL appelle à «*renforcer la mobilisation*» avec, en ligne de mire, la manifestation nationale du 14 juin à Paris.

La CGT-Cheminots et SUD-Rail ne disent pas autre chose à la veille de l'ultime table ronde consacrée au nouvel accord sur l'organisation du temps de travail à la SNCF. Lancée mercredi, la grève, qui per-

Personne ne comprendrait

turbait encore fortement le trafic ferroviaire pendant le week-end, a été reconduite jusqu'à aujourd'hui. Samedi, Manuel Valls a aussi invoqué la «*solidarité*» pour appeler les cheminots à «*arrêter*» ce mouvement «*totale*ment incompréhensible» dans le contexte des inondations. Evoquant l'Euro, François Hollande a souligné hier que «*personne ne comprendrait*» que les

- La contestation de la loi Travail ne faiblit pas
- Les pilotes menacent de faire grève samedi
- L'Euro de football démarre vendredi
- Hollande et Valls ont appelé sans succès durant le week-end à cesser les grèves «*incompréhensibles*»

grèves, à la SNCF ou Air France, gênent les spectateurs.

Pour les deux syndicats de cheminots, l'accord d'entreprise qui doit être proposé aujourd'hui n'est «*pas au niveau*». Certes, la CFDT a levé son préavis, puis l'Unsa a suspendu le sien. Mais pour la CGT et SUD, les dispositions actuelles ne sont pas préservées pour les cheminots. A ces revendications s'ajoute leur opposition à la loi travail.

Décidée à obtenir le retrait d'un texte porteur de «*régressions sociales*», l'intersyndicale appelle à poursuivre la mobilisation cette semaine.

Pour l'intersyndicale, c'est le gouvernement qui est «*responsable de la situation de blocage*», «*par son silence et son mépris*».

Et, avec la perspective de la mani-



Total veut lancer le redémarrage à Grandpuits (Seine-et-Marne) et Donges (Loire-Atlantique) après des votes de salariés mais le processus prendra quelques jours.

festation nationale le 14 juin à Paris, à laquelle plusieurs organisations de taxis appellent à participer, les mouvements «*s'étendent*», dit-elle.

Après le pétrole, les ports et docks, l'énergie, ils ont gagné le secteur des déchets, avec le blocage du plus gros centre de traitement et incinérateur d'Ile-de-France, celui d'Ivry-

Paris 13, et d'autres actions en régions.

Côté pétrole, si l'approvisionnement des stations-service en carburant s'est amélioré, plusieurs raffineries restent à l'arrêt.

Quant au secteur de l'énergie, ses salariés sont appelés à une nouvelle journée de grève et d'*intervention sur l'outil de travail* jeudi.

Arrêt des grèves souhaité par 54% des Français

Une courte majorité (54%) de Français désapprouve désormais la poursuite des grèves et manifestations contre la loi travail et, pour trouver une issue à la crise, ils sont quatre sur dix à souhaiter une renégociation du texte, selon un sondage BVA pour iTÉLÉ et Orange publié hier.

Sondage réalisé par internet les 2 et 3 juin auprès d'un échantillon de 1.772 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas.

La semaine dernière, leur action s'était traduite notamment par une coupure d'électricité géante dans la région de Saint-Nazaire.

Enfin, dans les transports parisiens, SUD devrait rejoindre vendredi la grève illimitée à la RATP lancée par la CGT jeudi dernier. Un mouvement qui pour l'instant ne perturbe que légèrement le tronçon Sud du RER B, selon la régie des transports.

Mais une nouvelle menace s'est ajoutée à cette liste: celle d'une grève dans les airs, malgré le déni émis par le gouvernement d'un conflit des contrôleurs aériens.

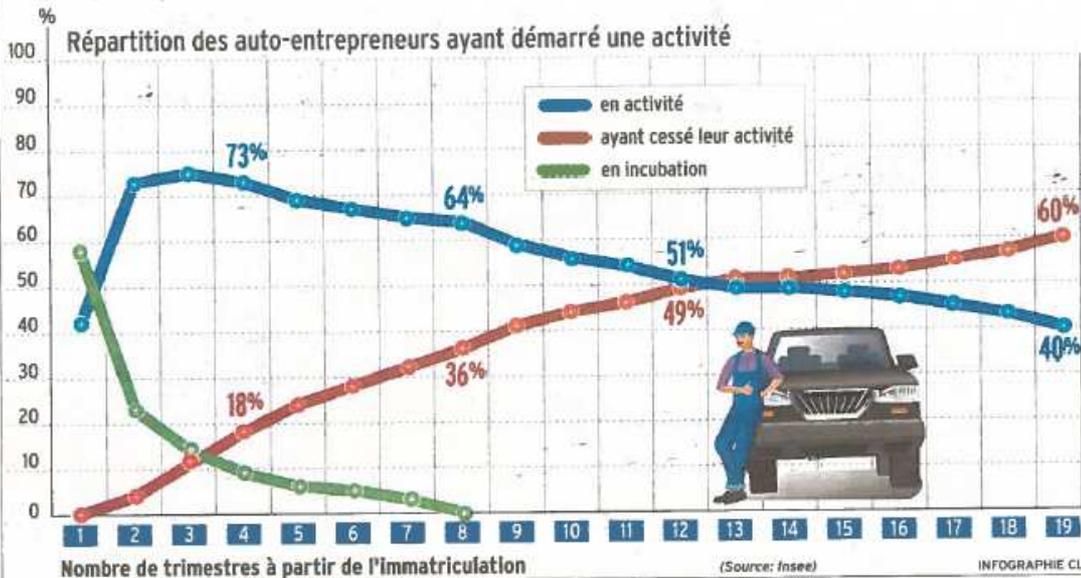
Tous les syndicats de pilotes d'Air France appellent à la grève du 11 au 14 juin inclus pour défendre l'emploi et protester contre une modification de règles de rémunération. Un mouvement jugé là encore «*incompréhensible*» par le secrétaire d'Etat Alain Vidalies. Des négociations débutent aujourd'hui.

Emploi

Souvent, l'auto-entreprise lâche prise

Lancé en 2009 à grands coups de slogans sur "l'aventure entrepreneuriale", le statut d'auto-entrepreneur mène plus souvent... à l'échec qu'à la création d'un véritable emploi, selon une étude publiée fin mai par l'Insee. 60% d'entre elles ne survivent pas au-delà de la troisième année, selon cette étude

qui relève aussi le faible niveau des revenus ainsi générés: 460 euros mensuels en 2011, voire moins lorsqu'il s'agit d'un revenu de complément. Ce statut offre au moins un avantage, essentiellement psychologique, il permet de dire: "j'ai un projet d'entreprise" plutôt que "je suis au chômage".



■ Contribution des communes gelée ■ Financement du Département qui augmente moins ■ Pour limiter les dépenses, le Sdis refuse certaines interventions qui ne relèvent pas du secours d'urgence.

Pompiers: «On se recentre sur les missions d'urgence»



Le colonel Jean Moine, directeur, et Jérôme Sourisseau, président du Sdis 16, cherchent des pistes d'économie. Photo Phil Messelet

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Les pompiers étaient ce week-end à Chasseneuil pour leur congrès départemental. Défilés, démonstrations, expositions... Le métier a été mis à l'honneur. Mais combien coûte aujourd'hui ce service public indispensable? Et comment les pompiers s'organisent-ils à l'heure où toutes les collectivités doivent participer à l'effort d'économies budgétaires? 74€ par an et par habitant, c'est ce que coûte aujourd'hui le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Charente. C'est plus que dans les Deux-Sèvres, la Vienne et la Haute-Vienne, mais moins qu'en Gi-

ronde ou dans le Lot-et-Garonne, selon les statistiques 2013 de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises. «Pour la première fois, en 2016, la contribution des communes, qui représente 55% du budget du Sdis, a été gelée», décrit Jérôme Sourisseau, le président du Sdis. Elle croit d'habitude à la hauteur de l'inflation. «Et l'augmentation de la contribution du Département, qui couvre 45% du budget, a été divisée par deux.» Elle a augmenté de 1,77% contre 3,5% les années précédentes. Ces décisions ont fixé le budget 2016 du Sdis (projection) à 38 millions d'euros, contre 37,8 millions en 2015. «Ce budget serré nous laisse peu de marges de manœuvre», explique le colonel Moine qui rappelle qu'en

parallèle certaines réformes du statut de pompiers ou modifications de la législation font bondir les dépenses. «Le relevage du point d'indice des fonctionnaires, certaines primes qui devront maintenant être intégrées dans le calcul de la retraite de certains pompiers... Ce sont des petites mesures qui sont de bonnes nouvelles pour les professionnels, mais qui, sur un budget global où la masse salariale pèse à hauteur de 80%, représentent vite plusieurs centaines de milliers d'euros supplémentaires», décrit le colonel.

Appel au privé pour les relevages à domicile

Il faut donc faire des économies ou trouver de nouvelles recettes. Dans certains départements, comme le Calvados, les pompiers ont décidé de facturer certaines de leurs interventions auprès des particuliers. 241€ pour un relevage à domicile sans transport, 463€ pour une levée de doute alarme incendie... La Charente-Maritime réfléchit à faire de même. Qu'en est-il de la Charente? «Ce n'est pas envisagé pour l'instant, assure Jérôme Sourisseau. Le Sdis 16 a plutôt pris le parti de jouer sur une bonne régulation des interventions entre les pompiers, le Samu et les ambulances privées. Et cela fonctionne plutôt bien.»

Le département serait même un cas d'école national, d'après un rapport d'inspection du ministère de l'Intérieur qui invite les autres départements à venir observer le fonctionnement charentais. «Ici, le secours à personne représente 65% de l'activité, contre plus de

8,5 millions investis à Jarnac

Le prochain gros investissement du Sdis sera fait à Jarnac: pour la construction d'un nouveau centre de secours et d'une école départementale du feu qui intégrera un plateau technique de feu d'alcool. «Une première en Europe, appuie Jérôme Sourisseau, le président du Sdis, qui permettra aux pompiers charentais de maintenir leur spécialité dans ce type de feu, principal gros risque du département, à cause de la présence de nombreuses maisons de Cognac.» Ce projet, amorcé depuis longtemps, a pris du retard à cause de fouilles archéologiques qui ont dû avoir lieu sur le site. «Mais elles touchent à leur fin, on est maintenant à la phase de définition avec l'architecte.» D'abord chiffré à plus de neuf millions d'euros, le coût du projet complet a été contracté au maximum. Il avoisine aujourd'hui les 8,5 millions d'euros, dont 230.000 euros dûs aux fouilles. «C'est un prix très raisonnable pour un

projet comme celui-ci, ailleurs ils mettent jusqu'à quatre millions rien que dans un centre de secours.» Ces 8,5 millions seront autofinancés pour cinq millions, «dont la plupart ont déjà été provisionnés par nos prédécesseurs», et feront l'objet d'un emprunt pour les 3,5 millions restant. «Sachant que le Sdis 16 emprunte à un taux très intéressant de 3,8% par an, l'un des moins cher de France pour les Sdis», précise le colonel Moine, directeur du Sdis charentais. Au-delà des sommes provisionnées, le Sdis compte, pour ce projet, sur l'aide du département, «qui met 400.000€ sur la table», de l'État, de la Région, «dont les montants d'aides sont encore en pourparlers», mais aussi sur celle des maisons de Cognac. «Nous faisons actuellement un tour de table des différentes maisons et elles sont plutôt enthousiasmées par le projet», assure Jérôme Sourisseau. Le projet jarnacais devrait voir le jour fin 2017 ou début 2018.



Vue en image de synthèse de l'école du feu et du centre de secours de Jarnac.

Repro CL

75% au niveau national», se félicite le colonel Moine. «Si un enfant se tord la cheville au collège et qu'on ne parvient pas à joindre ses parents, une ambulance privée l'em-mène aux urgences», illustre Jérôme Sourisseau, ancien proviseur d'établissement scolaire. «Les pompiers doivent se recentrer sur leur mission d'urgence», affirment les deux hommes. Les nids de frelons, guêpes, abeilles? «Les pompiers n'interviennent plus chez les particuliers depuis longtemps», décrit le colonel Moine, même si une facturation de 173€ apparaît toujours dans leur grille tarifaire. «On n'intervenait plus que dans les lieux publics et uniquement pour les frelons asiatiques, ce qui a représenté 662 interventions en 2015.» En 2016, le curseur est encore resserré. «Les pompiers n'interviendront plus que dans les lieux publics recevant du public, comme les écoles ou les salles des fêtes», précise Jérôme Sourisseau.

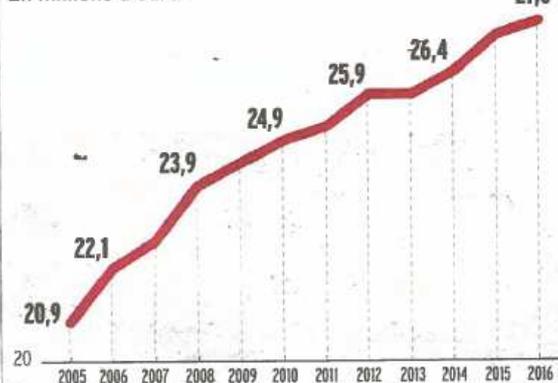
Deux centres de secours neufs

Pour beaucoup d'autres interventions, les pompiers renvoient désormais vers le privé. Une personne tombée à domicile mais qui n'est pas blessée devra faire appel aux ambulances privées via le Samu. «Pour nous, envoyer trois hommes et une ambulance coûte environ

1.000€, même en facturant l'intervention au particulier, on ne rentrerait jamais dans nos frais.» Les déblocages d'ascenseur? «Si les techniciens ne sont pas là avant des heures, on les fait, parce qu'on en a très peu en Charente, mais je comprends que d'autres départements s'y refusent.» De même, les pompiers n'effectuent plus les recherches de corps en milieu aquatique. Ce sont les plongeurs de la gendarmerie et de la police qui sont engagés. «On a la chance que les Charentais soient plutôt des gens responsables qui ont tendance à s'autoréguler dans leurs appels», évalue Jérôme Sourisseau, même si des appels pour une machine à laver qui fuit, ou une alarme incendie déclenchée alors même que la personne n'a pas essayé de vérifier s'il y a effectivement des signes d'incendie restent fréquents. «Ce budget nous permet de maintenir nos 27 centres de secours existants, mais pas d'en ouvrir, explique le colonel Moine, directeur du Sdis 16. Il nous permet aussi d'assurer les investissements prévus de longue date: reconstruction des centres de Mansle et Jarnac avec la création d'une école départementale du feu (lire ci-dessus), mais aussi extension et modernisation du centre de La Couronne; et maintien de notre parc de véhicules, dont la moyenne d'âge est de 16 ans.»

L'évolution du budget de fonctionnement

En millions d'euros



Source : Sdis Charente

INFOGRAPHIE CL

Commerce: le maire de Châteaubernard met le frein

■ Pierre-Yves Briand a mis son veto à de nouvelles surfaces, carrefour des Vauzelles

■ Il impose au promoteur une autorisation commerciale

■ Ce dernier s'étonne de cette décision.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

«**D'**un côté on se bat pour développer et rendre attractive la zone du Mas-de-la-Cour/Bellevue. De l'autre, on trouve des gens qui se foutent de ces réflexions, contrairement ces projets pour des intérêts privés qui, même légitimes, ne peuvent pas s'affranchir des règles non plus.» Les promoteurs commerciaux pas

L'inquiétude monte à Crouin

«Bruit, trafic routier, sans compter la dangerosité de ce rond-point, on est plus qu'inquiet.» Nadine Hurtelle a découvert le projet d'implantation d'une zone à Crouin en lisant CL. Une riveraine d'autant plus inquiète qu'elle est aux premières loges, au 141, rue de Montplaisir, quand cette zone s'étendra du 143 au 145. «On se demande pourquoi là. On a suffisamment de commerces autour, dit-elle. Et il y a tellement de friches à Cognac. On attend de voir si ça se confirme et peut-être agir. Ça devient fou ces zones.»



Le futur espace est prévu en prolongement de l'actuel, en lieu et place de l'habitation voisine qui sera abattue.

Photo G. B.

vraiment les bienvenus à Châteaubernard? «Si, mais il arrive un moment où il faut mettre le holà pour faire en sorte que ça ne devienne pas n'importe quoi non plus», estime Pierre-Yves Briand.

Alors que son homologue de Cognac, Michel Gourinchas, entend regarder de plus près le dossier de création d'une future minizone commerciale rue de Montplaisir à Crouin (CL du 26 mai) - projet qui commence à susciter de nombreuses inquiétudes chez des riverains (lire encadré) -, le maire de Châteaubernard a, lui, décidé de taper du poing sur la table. Il vient de refuser le permis de construire du projet d'aménagement de surfaces commerciales prévu rue d'Angoulême, en prolongement du petit centre commercial installé à l'angle de la rue des Vauzelles depuis un peu plus d'un an. Cet espace de 800 m² avec parking, qui rassemble quatre boutiques, a été réalisé par la société immobilière Cogepi, basée à Cognac, la même qui s'est portée acquéreur d'une parcelle voisine afin d'y construire cette nouvelle unité qui devrait accueillir quatre autres enseignes. «Une extension d'un espace existant, pas un projet indépendant,

c'est donc un ensemble commercial unique qui va au-delà des 1 000 m² et se trouve ainsi soumis à une demande d'autorisation auprès de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)», souligne Pierre-Yves Briand.

«On ne lâchera pas»

C'est sur cette base que l'élu a refusé le permis de construire, particulièrement remonté contre «ces promoteurs qui jouent sur la réglementation pour faire comme ils l'entendent au mépris des efforts des collectivités qui, elles, essaient d'œuvrer pour un aménagement commercial cohérent». Ce sera donc la CDAC qui jugera si ce nouveau projet est d'intérêt pour la collectivité, commission dont Pierre-Yves Briand est l'un des membres en tant que maire de la commune. «On en décidera en toute objectivité», assure-t-il. Mais avec un a priori défavorable malgré tout de sa part qui n'inquiète pas pour autant Gérard Gavillon, le cogérant de la Cogepi. «Compte tenu des activités prévues sur cet espace, je ne vois pas de raisons valables à un refus d'implantation. Il serait difficile

à justifier pour la commission.» Selon nos informations, les quatre commerces à venir sont de proximité, dont une poissonnerie et un primeur. Les baux seraient même déjà signés. «On n'empiètera pas sur le potentiel de la zone du Mas-de-la-Cour/Bellevue, c'est tout ce que je peux confirmer. Le premier concurrent est à 5 km minimum», indique Gérard Gavillon, «serein et optimiste» sur l'issue de ce dossier qu'il s'étonne toutefois de voir remis en cause aujourd'hui «alors que l'échéance du permis était au 15 juin». «Pourquoi ne pas l'avoir refusé avant?», s'interroge-t-il. Et de mettre en avant les conséquences de cette décision. «On entendait débiter les travaux cet été. Du coup, l'entreprise de démolition et de terrassement a dû annuler les cinq contrats en CDD qu'elle avait prévus pour ce chantier. Quant aux 12 embauches générées par ce programme commercial, elles devront attendre elles aussi.» Au mieux la fin de l'année, période à laquelle il espère voir cette zone en activité. «On ne lâchera pas cette opération quoi qu'il arrive. Si le nouveau permis venait à être refusé encore, on fera appel.»

■ La BA 709

de Cognac-Châteaubernard a repris son rythme quotidien après des lendemains agités. Placée sur la route de la cellule orageuse qui s'est abattue sur une partie du Cognacais vendredi dernier, elle a eu beaucoup à faire cette semaine, sérieusement touchée elle aussi par la grêle qui s'est accumulée jusqu'à 40 centimètres par endroits sur le site. S'il elle n'a pas eu à souffrir de gros dégâts, quatre avions ont tout de même été cabossés et, chose rare, la base a dû se contraindre à une journée sans vol lundi dernier afin d'établir un état des lieux du site.

■ MESNAC

Débats au conseil sur la fusion des CDC

Lors du dernier conseil municipal, Didier Gois a présenté le projet de fusion des cinq communautés de communes arrêté par le préfet concernant le nouveau périmètre de la nouvelle agglomération incluant les communautés de Châteauneuf, Grande-Champagne, GrandCognac, Jarnac et celle du Rouillacais. Chaque commune doit se prononcer sur ce projet, sachant que la communauté du Rouillacais n'est pas favorable à cette fusion. Après débat, il est admis que les cinq CDC doivent «travailler ensemble pour le bien de tous», résume le maire.

Il en est de même pour les syndicats d'eau et assainissement où la création d'un seul syndicat pour la nouvelle agglomération est proposée. Cette nouvelle communauté d'agglomération pourrait prendre cette compétence en janvier 2017.

Projet d'extension de la lagune de Vignolles (Photo CL) et de l'assainissement des Fosses. Le dossier des travaux d'assainissement des Fosses doit faire l'objet d'études complémentaires et par conséquent d'un coût supplémentaire. Suite à de

nombreuses constructions et leur rattachement à la lagune, cette dernière arrive à saturation et la filtration est imparfaite. Compte tenu de ces coûts supplémentaires, du transfert des compétences eaux et assainissement envisagé, est-il nécessaire de souscrire un emprunt de 400 000 euros minimum? Les élus ont donc pris la décision de surseoir à ces dossiers.

Frelon asiatique. Le Département n'a plus la compétence pour gérer le dispositif de destruction des nids de frelons asiatiques. C'est donc la commune qui fera le nécessaire et sera remboursée à hauteur de 50 ou 70 euros. Les demandes sont à déposer auprès de la municipalité pour une campagne qui débutera le 15 juin et s'achèvera le 15 octobre.

Groupement de commandes. La commune adhère à GrandCognac, uniquement pour la fourniture de carburants stockés.

Tour Poitou-Charentes. La commune a besoin de 14 signaleurs pour le mardi 23 août lors du passage du tour. Les volontaires se feront connaître au secrétariat de la mairie avant le 17 juin.



■ CHÂTEAUBERNARD

L'amicale laïque des Métairies remplit le Castel



Un grand moment de théâtre avec «Georgette» et «Bernard».

Photo CL

«**L**a nouveauté, c'est le trac qui nous étreint tous», a dit Hervé Martin, le président de l'amicale laïque des Métairies, dont la troupe de théâtre a joué deux pièces samedi soir au Castel devant 450 spectateurs qui ont applaudi à tout rompre. À l'auditorium de Jarnac, le 30 avril, il n'y avait «que» 350 personnes. «Nous avons deux objectifs en venant ici: remplir la salle et la conquérir. Mission accomplie», s'est félicité le président, avant de tirer le rideau sur «La bonne adresse», la comédie en trois actes de Marc Camolette dans laquelle il joue le rôle d'un amoureux timide et enrhumé, qui finit «à poil» comme les autres, attirés par l'annonce passée par une ancienne star de music-hall.

Dans la deuxième pièce intitulée «L'amour est dans la grange», une farce paysanne à l'accent charentais, de René Burnol, Marie-

France Beilvert est la seule actrice sur les dix-sept de la troupe à remonter coup sur coup sur les planches dans le rôle de la «dame de la Française des Jeux», après avoir déjà joué dans la première, avant l'entracte, le rôle de la star de music-hall. Dans cette deuxième pièce, Renée Jordans, la voisine de Baptiste et Jeantou, tient dans les mains, à moment donné, un journal intitulé *Charente Libre*.

Le Castel était donc pour la troupe des Métairies un objectif à atteindre pour éventuellement le dépasser plus tard. «Il faut que le personnage colle au plus près, au physique comme au mental, avec le rôle qu'il interprète», commente le président qui «s'est appris sur le tas», parfaitement autodidacte en matière de théâtre. Hervé Martin est employé d'une maison de négoce et ancien joueur de rugby de l'équipe de Jarnac.

Les Jardins de Louise ouverts aux voitures et motos anciennes



Catherine Furlan-Simpson sur le siège arrière d'une Motobécane 1957. À droite, la Ford T qui fait perdre les pédales.

Photo CL

Catherine Furlan-Simpson, la directrice de la résidence de retraités de la rue des Vauzelles, a contribué d'une façon originale à l'ouverture au public des jardins. Les Jardins de Louise, la structure qu'elle dirige depuis plusieurs années, en même temps que Les Jardins de Mathis à Saint-Julien-de-l'Escap (Charente-Maritime), autre maison de retraite, qui ne comptent de jardins, malgré leurs noms, que les vignes qui les entourent, ont ouvert leurs portes au Club saintongeais de véhicules d'époque dimanche matin.

Citroën B12 de 1925, Ford T de 1931 (façon «Tintin au Congo»), mais aussi Motobécane 1957 ou moto Terrot monocylindre de 1952 se sont alignées sur le parking de la maison de retraite des Vauzelles. «Le piège sur la Ford T, c'est la pédale d'accélérateur entre celles de frein et d'embrayage», se souvient Jean Coussié, 95 ans, l'ancien patron fondateur d'Unicoop, qui habite désormais aux Jardins de

Louise. «C'est grâce à Christian Rollet, l'ancien cuisinier de la maison, que nous entretenons cette relation avec les vieilles voitures qui présentent l'avantage de titiller la mémoire des anciens qui les ont connues ou possédées», commente la directrice. Christian Rollet, le cuisinier retraité, membre du club de vieilles voitures de Saintes, a garé sa Cadillac Eldorado 1971, blanche, cabriolet, de 6 mètres de long et 500 chevaux, consommant 25 litres de sans-plomb 98 aux 100 kilomètres, un peu plus loin, craignant peut-être les commentaires en cette journée consacrée à l'écologie des jardins...

Nathalie Collas, la jeune présidente de ce club qui compte 130 amoureux de belles anciennes, heureuse conductrice de la B12, déclare qu'elle n'a pas pu dépasser le 60 km/h sur la route basse de Saintes, leur point de départ. Un bon moyen pour garder son potentiel de points sur son permis de conduire.